

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB NATIONAL DU LAPIN CHEVRE CHALLANS LE 2 NOVEMBRE 2025

Membres présents: Cédric Aubry, Benoît Aubrun, Patrick Bellion, Sylvie Dupuch, Gwénola Gavignet, Xavier Gravouil, Mathieu Muraro, Nathalie Sum, Pascal Rummelin.

Membre excusé avec pouvoir: Gérard Lignereux.

La réunion commence à 10h10.

- **Accueil du président**

Le président remercie les membres présents, il rappelle que les adhérents sont disséminés sur tout le territoire. Il remercie Dominique Besnard, président de l'Union des Aviculteurs Vendéens et Sylvie Dupuch, commissaire générale, pour leur accueil à l'exposition de Challans. Il souligne l'investissement de Sylvie en tant que secrétaire générale du club et administratrice du site internet.

Pascal Rummelin revient sur les objectifs et l'historique de la création du club. Le Lapin Chèvre est rentré dans le standard FFC en 2004 et depuis 2024, notre club, le seul club reconnu par la FFC, assure la promotion et la sauvegarde de cette belle race qu'est le lapin chèvre

- **Rapport d'activités par la secrétaire générale**

Depuis notre dernière assemblée générale lors de la nationale FFC à Niort en Novembre 2024, nous avons eu, un championnat régional à Montmorillon les 8 et 9 Mars 2025, 19 sujets et 4 éleveurs, où un titre de meilleure femelle a été décerné à Benoît Aubrun. Cédric, Pascal et Sylvie étaient présents à la journée de formation des juges à Leudon en Brie en Mai où nous avons présenté le lapin chèvre et répondu aux questions. Cédric et Pascal avait amené des jeunes sujets qui ont permis à tous de mieux observer la race. Présence de Pascal et Sylvie au congrès FFC où nous avons fourni un compte-rendu de nos activités.

Notre deuxième championnat de France à Challans regroupe 54 sujets, 45 variété noire et 9 variété bleue, présentés par 10 éleveurs dont 8 adhérents. Celui de Niort avait regroupé 47 sujets et 7 éleveurs dont 5 adhérents. Ce deuxième championnat a été jugé par Marie-Thérèse de Fraissinette.

Rapport approuvé à l'unanimité

-
-

- **Rapport financier et état des adhésions pour cette première année, par le trésorier**

Le rapport financier est lu par Mathieu Muraro

« Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour mon absence en tant que trésorier de notre association CNLC lors de cette Assemblée Générale en ce 02/11/2025 suite à des raisons personnelles.

Je tiens à vous dire que je suis content de nos résultats pour cette 2ème année pour l'association. Le nombre d'adhérents reste pratiquement équivalent à notre 1^{ère} année mais nous avons eu plus de

commandes de cartons d'origine, cela est plutôt positif, cela veut dire qu'il va y avoir plus de naissances concernant notre belle race du Lapin Chèvre.

Nous allons revenir sur quelques chiffres de 2024 :

L'année s'est terminée avec un bilan financier créditeur d'un montant de **286€79** au 31/12/24.

Avec un total de **14 adhérents**.

Et **190 cartons de tatouages** envoyés pour notre 1^{ère} année.

Maintenant, passons au bilan de l'année 2025 :

Nous avons eu **16 adhésions** à ce jour.

Il y a eu **380 cartons de tatouages** envoyés.

Nous avons fait 2 commandes auprès de la Fédération Française de Cuniculiculture une première pour un montant de **73€** soit 300 cartons et un complément lors d'une deuxième commande pour un montant de 53€ soit 200 cartons.

Nous avons réglé la somme de **197€78** à la fonderie DOUTRE pour la fabrication des plaques pour concours.

Frais bancaire soit 4€07/mois en janv /fév/mars/avril 2025 soit 16€28 puis 4€18 à compter de mai /juin/juillet/août/sept/oct soit 25€08 pour un montant total de : **41€36**

Année 2025	DEBIT	CREDIT
	73€ commande 300CO	320€ Adhésions 2025
	53€ commande 200CO	114€ ventes CO
	197,78€ Fonderie	
	41,36€ Frais bancaire	
TOTAL =	365,14€	434€

POINT COMPTABILITE	DEBIT	CREDIT
	365,14€	434€ + 286,79€ (solde 2024)
TOTAL :	365,14€	720,79€

Et $720,79€ - 365,14 = 355,65€$ solde en banque au 28/10/2025.

Bilan financier au 28/10/2025, nous avons **355€65** en banque. »

Rapport approuvé à l'unanimité.

- **Choix du championnat de France 2026**

Pour 2026, une seule candidature, celle de Chatellerault les 10 et 11 octobre 2026. Celle-ci est approuvée.

Pascal Rummelin évoque la nationale FFC qui se déroulera en 2027 et pour laquelle le club réserve son championnat de France. La candidature de Château Gontier pour Novembre 2027 ne peut donc être acceptée ni celle de Baraqueville en Février 2028. Les deux associations en seront informées. A noter la bonne mobilisation des adhérents présents qui n'hésiteront pas à faire un groupage pour la nationale 2027 qui probablement se déroulera dans le Grand Est.

- **Rencontres régionales 2026**

Un championnat régional est prévu à Marans début Mars 2026. Benoît Aubrun souhaite en organiser un à Magnac-Laval en Janvier 2027. La proposition est acceptée.

- **Journée Technique 2026 : date et lieu**

- Mathieu Muraro propose de l'organiser dans son lycée sur une période de vacances. La date qui semble convenir le mieux est le 19 Avril ; à vérifier et voir aussi si Marie- Thérèse de Fraissinette peut être présente, surtout si le président est absent. Un covoiturage serait possible.

- **Nouvelle édition du livre des standards FFC. Parution en 2026 : changements pour le Lapin Chèvre**

Pascal informe que le nouveau standard 2026 sera applicable à partir de Septembre 2026. Aucune modification ne pourra y être apportée pendant 5 ans et il sera valable environ 15 ans, d'où l'importance des modifications que nous avons suscitées : bon arrondi de croupe demandé et, en défaut, tête impure (poils jaunâtres remontant entre les deux yeux).

Présentation de la photo illustrant ce nouveau standard : à revoir. Le sujet est trop ramassé et la tête ne correspond pas à celle attendue pour un lapin chèvre.

Dénomination de la race : proposition de Lapin Chèvre d'Aquitaine, Lapin d'Aquitaine ou Loutre d'Aquitaine. La majorité souhaite rester sur la dénomination actuelle.

- **Questions diverses**

Yves Ferru souhaite évoquer le fait qu'à deux reprises, un sujet ne présentant pas de liseré a été primé comme meilleur sujet races Poitou-Charentes. Pascal répond qu'il a eu le même problème lors d'une exposition et qu'il a disqualifié le sujet, qui n'était alors pas un lapin chèvre mais un noir et blanc. En effet, il y a absence totale de phaeomélanine, pigment des teintes rouges et jaunes.

Au niveau du conservatoire des races d'Aquitaine, Mathieu Muraro évoque le fait que le CREGENE possède une section lapin chèvre. Il est mandaté pour établir le lien en contactant Paul Riga.

Proposition d'une plaque pour récompenser les vainqueurs des championnats régionaux. Sylvie se charge du choix et de la commande. Pour rappel, pour moins de 10 sujets, un meilleur sujet est décerné ; pour plus de 10, un meilleur mâle et une meilleure femelle sont décernés. Les plaques sont réservées aux adhérents.

- **Remise des récompenses du Championnat de France 2025**

Lauréats du championnat de France Variété Noire

Champion Mâle Claude Després

Vice-Champion Mâle Claude Després

Championne Femelle Pascal Rummelin

Vice-Championne Femelle Pascal Rummelin

Champion d'élevage Claude Després

Vice-Champion d'élevage Pascal Rummelin

La qualité des sujets en variété bleue n'a pas permis de décerner de titre.

Fin de la réunion à 11h35

Le président
Pascal Rummelin



La secrétaire générale
Sylvie Dupuch

